

Conducteur

L'élaboration et la gestion du budget d'une CPTS (ou d'une MSP)

07 AVRIL 2022 • 19H00-21H00

Version 1.1 • 270921

Coordination - adresse postale : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - B.P. 24414 - 34099 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 67 63 11 11 - Fax : 04 67 63 00 16 - Email : contact@espace-sentein.fr - www.espace-sentein.fr

Siège Social : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - 400, rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS
SARL au capital de 80 000 € - RCS Montpellier 331 964 411 - N° siret 331 964 411 00036 - APE 8559A



SOMMAIRE

I. Approche budgétaire : notions fondamentales	3
Préambule	3
Pour les CPTS	5
Pour les MSP	5
Point d'attention	7
Aux origines de la procédure budgétaire	7
II. Comprendre le budget d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)	9
Approche budgétaire : généralités	11
Les charges	11
Les produits	28
Quiz	32
III. Le suivi budgétaire dans une CPTS	35
IV. Le suivi budgétaire dans une MSP	42
Préambule	42
Remarque	43
Approche budgétaire : généralités	45
Les charges	46
Les recettes	49
Le budget prévisionnel d'une MSP	50

I. Approche budgétaire : notions fondamentales

Préambule

Le cadre budgétaire d'une CPTS ou d'une MSP se définit par les moyens dont elle dispose et par les besoins qu'elle estime nécessaires pour exercer son activité.

I. Approche budgétaire : notions fondamentales

Préambule

Dans une structure d'exercices coordonnés telles qu'une CPTS ou une MSP, ces moyens se traduisent par l'enveloppe de financement qui lui est accordée :

- selon la taille de la CPTS et en fonction d'indicateurs d'activité
- selon un barème de points soumis à différents indicateurs d'activités (MSP)

I. Approche budgétaire : notions fondamentales

Aux origines de la procédure budgétaire

Dans les faits, ces données vont donc correspondre à l'ensemble des besoins recensés par la structure :

- *Quels sont les moyens humains nécessaires pour mener à bien les missions confiées à la CPTS ou à la MSP ?*

ESPACE SENTEIN 

I. Approche budgétaire : notions fondamentales

Aux origines de la procédure budgétaire

- *Quels sont les moyens à déployer pour assurer l'animation et le pilotage de la structure d'exercices coordonnés ?*
- *Quels sont les moyens matériels utiles au bon fonctionnement de la structure ?*

En d'autres termes, cette phase budgétaire doit conduire chaque structure à s'interroger sur l'ensemble des besoins nécessaires pour exercer son activité.

ESPACE SENTEIN 

II. Comprendre le budget d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

Les CPTS sont des dispositifs très récents, toujours en cours de déploiement.

Dans ce contexte, beaucoup de porteurs de projets s'interrogent sur l'adéquation entre les financements prévus dans les ACI et les réels besoins de chaque structure.

ESPACE SENTEIN 

II. Comprendre le budget d'une CPTS

L'établissement d'un budget doit alors permettre de répondre à ces incertitudes en recensant l'ensemble des besoins et en structurant la démarche :

- par enveloppe de financement
- par catégories de dépenses
- par un suivi de trésorerie

ESPACE SENTEIN 

II. Comprendre le budget d'une CPTS

Dans ce contexte, le budget doit devenir un instrument éclairant pour comprendre, analyser et piloter l'activité de la structure.

ESPACE SENTEIN 

II. Comprendre le budget d'une CPTS

A la différence des ESMS, les CPTS ne sont pas soumises au Code de l'Action Sociale et des Familles mais au **Code de la Santé Publique**.

Cette différence est importante car elle implique *de facto* une **liberté d'action, en matière budgétaire**, bien plus importante. **C'est une vraie force pour les CPTS.**



ESPACE SENTEIN 

II. Comprendre le budget d'une CPTS

Approche budgétaire : généralités

Le budget d'une CPTS se structure en 2 volets :

- **Les charges**, qui comprennent les moyens financiers engagés pour mener à bien les missions : dépenses et investissements
- **Les produits**, qui correspondent aux financements obtenus



ESPACE SENTEIN 

II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

A des fins de bonne compréhension et de prise de décision rapide, il est essentiel de sortir du cadre strictement comptable pour regrouper les charges prévisionnelles en fonction de leur nature dans différentes rubriques.



ESPACE SENTEIN 



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ **Les indemnités des professionnels**

Cette rubrique budgétaire couvre les indemnités versées aux professionnels de santé du territoire chargés d'orienter et d'animer les différentes missions confiées à la CPTS.

C'est un poste budgétaire par nature significatif puisque les professionnels de santé sont au cœur du dispositif d'animation et de coordination.

Ces indemnités sont facturées au temps passé selon convention et sous forme d'honoraires.

Horizontal lines for notes.



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ **Les indemnités des professionnels**

Sur ce point, nous conseillons d'instaurer des règles de facturation clairement établies et qui soient, par exemple, prévues par le règlement intérieur.

A titre d'exemples :

- définir un taux horaire rémunérant le temps consacré aux professionnels de santé
- instaurer un forfait mensuel d'heures consacrées par exemple aux réunions mensuelles de coordination
- conditionner ces versements à un registre de présence

Horizontal lines for notes.



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les indemnités des professionnels

Point d'attention :

Lorsque le coordinateur de la CPTS n'est pas salarié et qu'il facture des honoraires, nous attirons l'attention sur le risque de requalification en contrat de travail. Qu'est-ce que cela signifie ?

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les indemnités des professionnels

Point d'attention :

Cela veut dire que la CPTS supporte un risque social qui serait lié au versement d'un salaire « déguisé » puisque le coordinateur tirerait une grande partie de ses revenus mensuels (ou parfois l'intégralité d'ailleurs) des honoraires versés par la CPTS.

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les indemnités des professionnels

Point d'attention :

La CPTS exercerait donc (au sens du droit du travail) un lien hiérarchique direct sur le coordinateur et serait alors considéré comme son employeur.

A ce titre, en tant qu'employeur, la CPTS serait redevable de l'ensemble des cotisations patronales depuis le début du contrat (soit 45% assises sur les honoraires facturés par le coordinateur).



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les indemnités des professionnels

Notre conseil :

Pour éviter cela, nous conseillons de salarier le coordinateur après que le contrat tripartite (ARS/CPAM/CPTS) ait été signé et que le financement destiné au fonctionnement ait donc été acquis.

II. Comprendre le budget d'une CPTS

➤ Les charges de personnel

Ce poste de dépense comprend les salaires du personnel de la CPTS, à savoir ceux du coordonnateur et d'autres salariés (chargés de mission, secrétariat...).

Cette rubrique n'est pas anodine car elle implique de nombreux aspects :

- La rédaction d'un **contrat de travail**
- Le respect du **droit du travail** : application de la convention collective (le cas échéant), droit à congés payés pour le salarié
- La production mensuelle de **bulletins de salaire**

ESPACE SENTEIN 

Les charges de personnel

- Un certain nombre d'**obligations pour l'employeur** (la CPTS) :
 - Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
 - Fiche individuel de l'employé
 - Justificatif de domicile
 - Copie des diplômes
 - Copie de la Carte Vitale en cours de validité
 - Copie de la CNI
 - Copie de visites médicales
 - ...
- Un risque social en cas de licenciement avec potentiellement une **indemnité à verser** pour l'employeur

ESPACE SENTEIN 

Les charges de personnel

Bref, le recrutement de personnel est un enjeu de premier ordre pour la CPTS.

La responsabilité de l'employeur est forte et suggère de recourir à un cabinet spécialisé pour se conformer à la réglementation du droit du travail (rédaction d'un contrat de travail, calcul des cotisations sociales, application d'une convention collective, ...).

ESPACE SENTEIN 

Les charges de personnel

Sous l'angle budgétaire, l'enjeu pour la CPTS est tout aussi saillant. Outre le salaire brut d'embauche, l'employeur devra verser un certain nombre de **cotisations sociales** assises sur les salaires. Ainsi, ces cotisations viendront **majorer le coût salarial d'environ 45%**.

Cette dépense est qualifiée de **charge fixe** : quel que soit le niveau de l'activité, ce poste évoluera peu s'il concerne des personnels en CDI. C'est une donnée à ne pas négliger.

ESPACE SENTEIN 

Les charges de personnel

A titre d'exemple, un salaire brut annuel d'embauche de **36 000 € coûtera à la CPTS environ 52 200 €** (salaire brut + cotisations sociale (45%).

Outre le recrutement d'un coordonnateur, l'enjeu d'une ou de plusieurs embauches est très fort pour les CPTS et devra, dans tous les cas, être calibré en fonction des financements accordés et des données prévisionnelles établies pour l'année à venir.

ESPACE SENTEIN 

Les charges de personnel

Focus sur les embauches en CDD

Une réponse adaptée à l'activité des CPTS

Ces recrutements pour des durées déterminées sont très adaptés pour répondre à certaines missions temporaires confiées à la CPTS.

On parlera de « CDD pour accroissement temporaire d'activité ».

ESPACE SENTEIN 



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les dépenses de communication

Cette rubrique comporte l'ensemble des frais inhérents à la coordination et à l'animation de la CPTS et des missions qu'elle porte.

C'est un poste budgétaire important dont l'évolution est corrélée à la dynamique d'animation.

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les dépenses de communication

Il comprend par exemple :

- frais de mailings
- newsletters
- site internet
- agendas partagés, messageries instantanées (pour l'organisation des soins non programmés)
- annuaire des professionnels de santé
- ...

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les dépenses courantes

Ce poste budgétaire comprend l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement de la CPTS. Elles sont incompressibles mais ne représentent généralement pas plus de 5% du budget et comportent notamment :

- Énergie (eau, électricité, ...)
- Ligne internet
- Téléphonie
- Assurances
- Fournitures administratives
- Services bancaires, ...

Elles sont souvent stables d'un exercice sur l'autre.

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les charges de structure

Ce poste comprend le coût des locaux hébergeant la CPTS.

En matière budgétaire (et juridique d'ailleurs), plusieurs possibilités sont à envisager.

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS Les charges de structure

1^{ère} possibilité : la CPTS est locataire

Dans ce cas, en qualité d'association exerçant une activité non commerciale, la CPTS conclut un bail professionnel pour une durée de **6 ans**.

Le bail professionnel peut être rompu pendant la période de 6 ans à la condition de respecter un préavis de 6 mois.

Attention toutefois, car à la différence du bail commercial, à l'issue du contrat, le bail n'est pas obligatoirement reconduit par le propriétaire.

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS Les charges de structure

2^{ème} possibilité : la CPTS devient propriétaire

Dans cette hypothèse, la CPTS acquiert un local (et éventuellement, des agencements, aménagements, ...) et devient propriétaire.

La CPTS se constitue un patrimoine mais devra financer cette acquisition par emprunt, ce qui sera seulement envisageable après quelques années d'activité.

ESPACE SENTEIN

II. Comprendre le budget d'une CPTS

Réponse :

- Valeur d'achat : 2 500 €
- Durée de vie (ou durée d'amortissement) : 5 années
- Date d'acquisition : 1^{er} janvier 2022

Soit une dotation aux amortissements à prévoir pour l'année 2022 de :

$$2\,500\ \text{€} / 5\ \text{ans} = 500\ \text{€}$$



ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

Les charges de structure

3^{ème} possibilité : la CPTS bénéficie de la mise à disposition d'un local

Dans ce cas, une convention de mise à disposition d'un local est conclue entre la CPTS et le partenaire (ex. : une collectivité locale, une maison de santé, ...) à titre gratuit.

Cette mise à disposition n'est donc pas inscrite au budget.

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les autres services extérieurs

Cette rubrique comprend le coût des prestataires et conseils amenés à accompagner la CPTS sur les aspects suivants :

- **Gestion administrative** : si externalisée auprès d'un prestataire
- **Avocats** : formalités courantes, convocations, suivi des mandats, tenue des assemblées générales et des conseils d'administration

ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les autres services extérieurs

- **Expert-comptable** : enregistrement comptable, établissement des comptes annuels, des budgets, production des bulletins de salaire, déclarations sociales (DSN), formalités juridiques (convocations aux assemblées, rédaction de procès verbaux, des textes des résolutions, ...).

Remarque : en sa qualité d'association, la CPTS est tenue d'établir des comptes annuels et de les publier au Journal Officiel.

ESPACE SENTEIN

II. Comprendre le budget d'une CPTS

- **Commissaire aux comptes (CAC)** : L'intervention d'un commissaire aux comptes peut être prévu dans les statuts de l'association.

De par sa certification des comptes, le CAC engage sa responsabilité sur la fiabilité des comptes présentés lors de l'Assemblée Générale et transmis aux financeurs.



ESPACE SENTEIN



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

➤ Les impôts et taxes

Précision : la CPTS est une association à but non lucratif qui répond à une mission d'intérêt général. Ses activités n'entrent pas dans le champ de la concurrence et ne sont donc pas soumises aux impôts commerciaux (impôt sur les sociétés, CVAE, ...).

Peu d'impôt donc seront supportés par la CPTS (taxe foncière éventuellement).

ESPACE SENTEIN

II. Comprendre le budget d'une CPTS

En ce qui concerne la TVA, la CPTS n'y est pas assujettie, ce qui implique qu'elle ne déduit pas et ne collecte pas la TVA.

Par conséquent, les dépenses courantes ou de structures sont toutes taxes comprises, ce qui majore donc ces postes de charges dans les budgets.

ESPACE SENTEIN 

II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES CHARGES

Synthèse des principales catégories de charges d'une CPTS :

Nature des coûts	Budget 2021		Réalisé 2021		Ecart	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Indemnités des professionnels	27 500 €	19%	27 200 €	19%	300 €	1%
Salaires & Charges sociales	72 500 €	50%	71 500 €	49%	1 000 €	1%
Dépenses de communication	22 000 €	15%	22 700 €	16%	- 700 €	-3%
Dépenses courantes	7 500 €	5%	7 800 €	5%	- 300 €	-4%
Charges de structures	5 500 €	4%	5 200 €	4%	300 €	6%
Autres services extérieurs	10 000 €	7%	10 200 €	7%	- 200 €	-2%
Impôts & Taxes	500 €	0%	450 €	0%	50 €	11%
Total	145 500 €	100%	145 050 €	100%	- 450 €	-0,3%

ESPACE SENTEIN 



II. Comprendre le budget d'une CPTS

LES PRODUITS

Pour mener à bien son activité, la CPTS bénéficie de plusieurs types de financements :

1. Financement destiné au fonctionnement de la structure :

La particularité de ce financement est qu'il est fixe et qu'il dépend du bassin de population couvert par la CPTS :

- Taille 1 (< 40 000 habitant) : 50 000 €
- Taille 2 (entre 40 et 80 000 habitant) : 60 000 €
- Taille 3 (entre 80 et 175 000 habitant) : 75 000 €
- Taille 4 (> 175 000 habitant) : 90 000 €

Sa vocation première est de couvrir les charges de fonctionnement de la structure.

ESPACE SENTEIN

II. Comprendre le budget d'une CPTS

2. Financement des missions socles (prioritaires) :

Ce type de financement concerne 3 missions spécifiques indépendantes mais prioritaires :

- Mission 1 : Améliorer l'accès aux soins (55 000 à 155 000 €)
- Mission 2 : Parcours pluridisciplinaire autour du patient (25 000 à 100 000 €)
- Mission 3 : Actions territoriales de prévention (10 000 à 40 000 €)

Une partie de ces financements est fixe et une autre variable. Le versement de cette dernière dépendra de différents indicateurs (voir ci-après).

ESPACE SENTEIN

II. Comprendre le budget d'une CPTS

3. Financement des autres missions (options) :

Ce type de financement concerne 3 missions optionnelles :

- Mission 4 : Dédicée à la réponse aux crises sanitaires graves (55 000 à 75 000 €)
- Mission 5 : Actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins (7 500 à 40 000 €)
- Mission 6 : Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire (5 000 à 40 000 €)

Au total, les financements d'une CPTS peuvent aller jusqu'à 580 000 €.

ESPACE SENTEIN 

IV. Comprendre le budget d'une CPTS

3. Financement des autres missions (options) :

A l'instar des modalités de financements prévues pour les missions socles, une partie de ces financements sera allouée sous forme variable et conditionnée à l'atteinte de plusieurs indicateurs d'activités.

ESPACE SENTEIN 



QUIZZ !

En matière budgétaire, quels sont les 2 postes de charges les plus significatifs ?

- Les dépenses courantes
- Les charges de structure
- Les mises à disposition gratuites de locaux
- Les charges de personnel
- Les indemnités des professionnels de santé

ESPACE SENTEIN



QUIZZ !

Les charges de personnel sont-elles des charges fixes ou variables ?

Argumentez votre réponse.

Quelles sont les conséquences sous l'angle budgétaire et si l'on considère la part variable des financements ?

ESPACE SENTEIN

QUIZZ !



Quels sont les risques et les points d'attention à considérer pour la CPTS lors de l'embauche de personnel en CDD ?

Réponse :

- *Contrat court : le salarié sera-t-il rapidement opérationnel ?*
- *Coût : l'indemnité de précarité (10%) et les congés payés (10%) viendront majorer la charge du salarié*
- *Risque social : le formalisme d'embauche d'un salarié en CDD est aussi contraignant que pour un CDI et suggère un risque social plus élevé pour l'employeur (risque de requalification en CDI).*

ESPACE SENTEIN

QUIZZ !



Lors d'un recrutement pour un contrat de 12 mois (CDD), le candidat souhaite une rémunération (avant prélèvement à la source) de 2 500 € nets par mois.

Déterminer le coût annuel de ce recrutement pour la CPTS.

Quel serait le coût annuel pour une embauche en CDI ?

ESPACE SENTEIN

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Quelle que soit la taille de la structure, les frais à engager chaque année pour son fonctionnement ne seront pas couverts en intégralité par cette enveloppe.

Illustration pour une CPTS de taille 3

Financement de fonctionnement =

75 000 € / an

ESPACE SENTEIN 

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Budget de fonctionnement :

Temps de réunions consacrés par les professionnels de santé au fonctionnement de la CPTS :

1 réunion de 2 heures par mois

Présence de 12 professionnels à chaque réunion

Coût horaire = 50 €

Coûts annuel = 14 400 €

ESPACE SENTEIN 

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Budget de fonctionnement :

Salaire du coordinateur

Contrat en CDI à temps plein

Salaire brut = 3 500 € / mois

Charges sociales = 1 575 € / mois

Coût annuel pour l'employeur = 60 900 €

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Budget de fonctionnement :

Dépenses de communication

Site internet : 200 € /mois

Mailing / newsletter : 100 € /mois

Coût annuel pour l'employeur = 3 600 €

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Budget de fonctionnement :

Services extérieurs

Assistance juridique, bulletins de salaires, contrats de travail, tenue comptable, suivi budgétaire, : 500 € / mois

Coût annuel = 6 000 €

ESPACE SENTEIN 

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Synthèse du budget de fonctionnement :

Nature des coûts	Charges communes "Fonctionnement" 2022	
	Valeur	%
Indemnités des professionnels	14 400 €	15%
Salaires & Charges sociales	60 900 €	62%
Dépenses de communication	3 600 €	4%
Dépenses courantes	6 350 €	7%
Charges de structures	5 750 €	6%
Autres services extérieurs	6 000 €	6%
Impôts & Taxes	500 €	1%
Total	97 500 €	100%
Enveloppe de "Fonctionnement" (Taille 3)	75 000 €	
Ecart	- 22 500 €	

ESPACE SENTEIN 

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

L'enveloppe destinée au fonctionnement de la structure (« charges communes ») s'avère nettement insuffisante.

Il est donc nécessaire que chaque mission contribue (selon une quote-part à définir) au fonctionnement de la structure.

ESPACE SENTEIN 

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Ce budget de « charges communes » sera financé :

- à 100% par l'enveloppe de financement destiné au « fonctionnement (dans l'exemple précédent à hauteur de 75 000 €)
- par une contribution des autres missions (selon un % à définir)

ESPACE SENTEIN 

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Dans l'exemple précédent, ce budget pourrait être réparti comme suit :

NATURE DU FINANCEMENT	Typologie	Financements			% du financement fixe consacré aux charges communes	Budget Charges Communes 2022	Répartition des charges communes %
		Fixe	Variable	Total			
Fonctionnement de la structure	Taille 3	75 000 €	- €	75 000 €	100%	75 000 €	77%
Mission 1 : Améliorer l'accès aux soins	Prioritaire	25 000 €	95 000 €	120 000 €	20%	5 000 €	5%
Mission 2 : Parcours pluri-professionnel autour du patient	Prioritaire	45 000 €	45 000 €	90 000 €	20%	9 000 €	9%
Mission 3 : Actions territoriales de prévention	Prioritaire	17 500 €	17 500 €	35 000 €	20%	3 500 €	4%
Mission 4 : Act. en faveur de la qual. et de la pert. des soins	Option	15 000 €	15 000 €	30 000 €	20%	3 000 €	3%
Mission 5 : Actions en faveur de l'accompagnement des PS	Option	10 000 €	10 000 €	20 000 €	20%	2 000 €	2%
TOTAL DES FINANCEMENTS =		187 500 €	182 500 €	370 000 €		97 500 €	100%

III. Le suivi budgétaire dans une CPTS

Cette répartition permettra ensuite d'en déduire le budget restant disponible pour mener chaque mission :

NATURE DU FINANCEMENT	Typologie	Financements	Budget consacré aux "Charges Communes"	Budget disponible pour chaque mission
		Fixe	2022	2022
Fonctionnement de la structure	Taille 3	75 000 €	75 000 €	0 €
Mission 1 : Améliorer l'accès aux soins	Prioritaire	25 000 €	5 000 €	20 000 €
Mission 2 : Parcours pluri-professionnel autour du patient	Prioritaire	45 000 €	9 000 €	36 000 €
Mission 3 : Actions territoriales de prévention	Prioritaire	17 500 €	3 500 €	14 000 €
Mission 4 : Actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins	Complémentaire	15 000 €	3 000 €	12 000 €
Mission 5 : Actions en faveur de l'accompagnement des PS	Complémentaire	10 000 €	2 000 €	8 000 €
TOTAL DES FINANCEMENTS =		187 500 €	97 500 €	90 000 €

IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

Préambule

La loi prévoit que les nouveaux modes de rémunérations (NMR) perçus par les MSP dans le cadre d'un projet de santé soient versés à une structure et non aux professionnels de santé (individuellement).

ESPACE SENTEIN 

IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

Préambule

Ainsi et comme le prévoit le Code de la santé publique (article L.4041-2 et S), seules les SISA sont habilitées à facturer les activités correspondant aux NMR à l'assurance maladie.

Le projet de santé d'une MSP est donc obligatoirement portée par une SISA.

ESPACE SENTEIN 

IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

Remarque

Cette mutualisation devra intervenir avant la constitution de la MSP et s'appuyer sur la clé de répartition la plus appropriée : quote-part des surfaces occupées, chiffres d'affaires...

Cette étape sera véritablement clé pour structurer le fonctionnement de la MSP entre les différents professionnels.

IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

Approche budgétaire : généralités

Le budget d'une MSP se structure en 2 volets :

- **Les charges**, qui comprennent les moyens financiers engagés pour mener à bien les missions : dépenses et investissements
- **Les produits**, qui correspondent aux financements obtenus



IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

Les charges

- **Dépenses en matériels dédiés à la coordination**

[Dépenses fléchées sur les ACI]

IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

Les charges

- **Les dépenses courantes**

A l'instar des CPTS, ce poste intègre notamment :

l'eau, l'électricité, assurance, téléphonie et d'internet, les achats de consommables, les frais d'abonnement, le coût des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), l'assurance des locaux...

IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

Le budget prévisionnel d'une MSP

Toutefois, le budget prévisionnel de la MSP sera simplifié dans la mesure où il comporte un financement unique et donc un seul budget (à la différence des CPTS) et aura pour vocation d'être à l'équilibre en fin d'année.

IV. Le suivi budgétaire dans une MSP

LES CHARGES

Exemple de budget d'une MSP :

	Budget 2021		
	ACI	ise en communs	Total
Produits	55 500 €	117 600 €	173 100 €
• Nouveaux modes de rémunération	55 500 €		55 500 €
• Quotes-parts de charges mutualisées entre les professionnels		114 800 €	114 800 €
• Subventions		2 800 €	2 800 €
Charges	55 500 €	117 600 €	173 100 €
• Indemnités temps de réunions	13 200 €		13 200 €
• Indemnités coordinateurs	12 500 €		12 500 €
• Services informatiques partagés	4 800 €		4 800 €
• Matériels de coordination	1 250 €		1 250 €
• Matériels, mobiliers, agencements mutualisés		14 400 €	14 400 €
• Salaires (secrétaire, femmes de ménages)	10 800 €	57 600 €	68 400 €
• Loyers et charges	4 800 €	27 600 €	32 400 €
• Dépenses courantes	4 800 €	14 400 €	19 200 €
• Autres services extérieurs	3 350 €	3 600 €	6 950 €